

LA RENOVATION ENERGETIQUE

Cette formation permet d'acquérir les fondamentaux de la rénovation énergétique pour conseiller au mieux ses clients (futurs acquéreurs). Elle permet d'apporter des solutions techniques et de définir des priorités de travaux (chauffage, ventilation, remplacement de menuiserie, isolation, ...etc). L'objectif de ces acquis permettra de valoriser un bien ancien qui nécessiterait de gros travaux énergétiques. Un volet législatif permettra de bien comprendre les objectifs légaux imposés suivant la loi climat et une synthèse sera faite sur les aides financières possibles.

Durée: 8.00 heures (1.00 jours) - Formation présentielle

Profils des stagiaires

- Agents immobiliers

Prérequis

- Aucun

Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de Pôle Emploi ...

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

Accessibilité

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHFP.

N'hésitez pas également à contacter notre référent handicap, Adelys DEMONT au 06.72.01.69.43 ou par mail : adelys@adiome.com

Objectifs pédagogiques

- Connaître les enjeux de la loi climat et les obligations législatives dans le cadre d'une transaction immobilière d'un bien ancien et qui nécessitera des travaux.
- Connaître et comprendre les outils de performances et d'amélioration thermiques pour optimiser qualitativement des travaux de rénovation énergétique (bilan DPE et AUDIT ENERGETIQUE).
- Connaître les différentes applications techniques pour rénover énergétiquement un bien immobilier et conseiller au mieux ses clients dans le cadre d'une transaction immobilière: isolation, chauffage et production d'énergie.

Contenu de la formation

- Aspect réglementaire
 - Les enjeux de la loi climat
 - L'impact sur le parc immobilier
 - Les obligations législatives
 - L'étude thermique pour le neuf
 - L'étude thermique pour la rénovation
- Etude de faisabilité de rénovation thermique
 - DPE ?
 - Audit thermique ?
- Les choix techniques
 - Isolation : plancher, murs et toitures
 - Menuiseries extérieures
 - Chauffage / Refroidissement
 - Production d'eau chaude
 - Ventilation
 - Masque solaire
 - Production d'électricité
 - Les priorités : faire le bon choix
- Aides et subventions
 - Particulier
 - Professionnel
 - Bailleur

MAGMA FORMATION

6 route de Pitoys
64600 ANGLET
Email: contact@magma-formation.com
Tel: 05 59 29 74 11



Organisation de la formation

Formateur

Formation délivrée par un professionnel.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Salle comprenant : paperboard, vidéoprojecteurs, tables, chaises.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites.
- Questionnaire de validation des acquis.
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation (à chaud et à froid).
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Tarifs et lieu

Tarifs

A définir selon les dates et lieux. Nous contacter pour un devis personnalisé.

Nous pouvons vous assister dans la demande de prise en charge auprès de votre OPCO.

Sous réserve d'acceptation de la formation par l'OPCO, de ses critères de prise en charge, de ses conditions de financement et de paiement, il peut être possible selon les cas de ne pas faire l'avance des frais de formation.

Lieu

ADIOME 6 route de Pitoys 64600 ANGLET

A définir selon les dates de formation choisies et les disponibilités des salles.

Date de création du document : 6 septembre 2023

Dernière mise à jour du programme : 06/09/2023

MAGMA FORMATION - CENTRE CERTIFIE QUALIOP1

Siège social : 6 route de Pitoys 64600 Anglet - Tél : 05.59.29.74.11 - contact@magma-formation.com
N° d'activité : 75640417264 - Société à responsabilité limitée - 829 033 968 RCS Bayonne - capital 1000€